



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Chers habitants seniors, profitez d'un service de portage de repas à domicile, proposé par la Ville de Grand-Couronne par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale et de la résidence autonomie Eugénie Cotton.

Il est sans engagement de durée, ni de fréquence et disponible 7J/7.

De quoi est composé mon repas ?

Les repas sont préparés par un prestataire extérieur chaque jour, au sein de la résidence autonomie Eugénie Cotton.

Le repas se compose de 6 ingrédients :

- Une entrée,
- Une viande,
- Des légumes ou des féculents,
- Un fromage ou un yaourt,
- Un dessert,
- Un potage ou une compote ou un fruit pour le soir,
- Un tiers de baguette la semaine et un demi-pain tranché le week-end

Les plats comme la paëlla, le couscous, les endives au jambon, etc. ne sont pas livrés avec un autre légume sauf salade (par exemple : avec le hachis parmentier).



À savoir

Les personnes suivant un régime alimentaire ont des choix de substitution.

Quelques conseils pour les équipements

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaires, la distribution n'est possible que si le bénéficiaire dispose d'un réfrigérateur.

Il est conseillé au bénéficiaire d'utiliser :

1/ Un four micro-ondes : enlever le film transparent de la barquette et la faire réchauffer 2 à 5 minutes.

2/ Une casserole : mettre le contenu de la barquette dans la casserole, faire mijoter pendant 10 minutes à feu doux.

Les salades ne sont pas à faire réchauffer.



Comment je suis livré à mon domicile ?

Les repas sont livrés froids chez vous, par un agent de la Résidence, du lundi au vendredi, le matin entre **9h et 11h30**.

Le maintien de la chaîne du froid est garanti des cuisines jusqu'à votre réfrigérateur grâce à l'utilisation d'un véhicule réfrigéré.



À savoir

L'agent qui vous livre le repas à domicile est aussi présent pour échanger avec vous, demander des nouvelles et s'assurer de votre bien-être. L'agent peut prévenir une personne de votre entourage en cas de problème, c'est rassurant !

Quel est le prix de ce service ?



Le prix du repas varie en fonction des revenus, (**entre 6.70€ et 10€**). Il est révisé chaque année. Les repas sont réglés chaque mois sur la base d'une facture adressée au bénéficiaire à terme échu. Chaque année, celui-ci s'engage à communiquer son dernier avis d'imposition, à la demande de la Résidence.

Le règlement s'effectue par **prélèvement automatique** ou **par chèque** à l'ordre du Trésor Public.



À savoir

Une participation du Conseil Départemental est possible pour les personnes percevant l'APA.

Comment m'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire soit :

Au secrétariat de la **Résidence autonomie Eugénie Cotton**
(17, rue Pasteur)

par téléphone au **02 35 67 73 81** ou **par mail** :
ra.eugeniecotton@ville-grandcouronne.fr

Vous n'avez pas d'obligation, c'est sans engagement de durée et de fréquence. C'est un service souple et modulable en fonction de vos besoins : soit une fois, soit un mois, soit tous les jours !

Vous pouvez également télécharger le dossier d'inscription sur le site Internet de la ville : **www.grand-couronne.fr**

À savoir

Les feuilles pour le choix des menus hebdomadaires sont distribuées par l'agent chargé du portage de repas.

RÈGLES PARTICULIÈRES

Le bénéficiaire s'engage à respecter la chaîne du froid et **les dates limites de consommation (DLC)** inscrites sur chaque barquette.

En cas d'annulation de commande, il est indispensable de contacter **le secrétariat de la Résidence Eugénie Cotton**. Les annulations sont possibles qu'à titre exceptionnel (**hospitalisation...**).

En cas d'absence du bénéficiaire, le repas sera ramené à la cuisine de la Résidence et sera **facturé**.

Lorsque le bénéficiaire ne peut ouvrir à l'agent, **une clef devra être donnée ainsi qu'un badge d'ouverture** si nécessaire.



WWW.GRAND-COURONNE.FR
@GRANDCOURONNEMAVILLE

